

### Votre contact

FRIZON Laure  
laure.dubois@monatourisme.fr

### Contexte

La formation vise à permettre aux stagiaires la compréhension des normes fondamentales du droit du travail appliqué au secteur du tourisme et à la convention collective, afin de leur permettre une meilleure gestion des relations sociales individuelles et la rédaction des documents contractuels utiles.

### Lieu

Bordeaux

*Si vous êtes sujet à un handicap, merci de prendre contact avec nous*

### Dates

08/09/2020  
09/09/2020

### Durée

2,00 jour(s), 14:00 heures

### Horaires

09h15-09h45 : accueil café  
09h45-12h45 : formation  
12h45-14h00 : pause déjeuner  
14h00-18h00 : formation

### Public

Directeurs et responsables RH.

### Formateur

Elise FABING  
Alice GOUTNER

### Modalités d'accès

Limité aux 12 premiers inscrits du réseau Nouvelle-Aquitaine

Annulation si moins de 6 participants

### Coût

300€/jour pour les salariés  
135€/Jour pour les Agents Public



### Objectifs de la formation

- Connaître la convention collective relèvent les salariés de la structure
- Appliquer les différents articles et avenants à sa structure
- Analyser la construction de la convention collective



### Programme

Le plan d'intervention comprendra :

- Les notions essentielles et fondamentales de la convention collective
- Les articles les plus importants
- Les articles les plus souvent utilisés de la convention collective, la formation et la modification du contrat de travail, la rupture du contrat de travail, les primes et indemnités.



### Prérequis

Pas de pré-requis



### Méthodes et supports

Les matinées sont consacrées aux aspects théoriques de la formation et concernent les définitions, les règles applicables et les obligations de l'employeur (méthodes déductives). Les après-midis sont consacrés à la mise en œuvre pratique de ces éléments, au travers d'exercices tirés de la réalité et sur la base de documents fictifs. Cette partie est inductive et donne lieu à des explications plus personnalisées auprès des stagiaires.

Projection powerpoint le matin, documents de travail l'après-midi, remis par le formateur. Communication après la formation du support de formation projeté.



### Evaluation de la formation

- Questionnaire individuel des acquis en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction post-formation